



Grenoble Escalade
Montagne Ski Alpinisme
www.gemsa.fr

DEMANDE D'ADHESION AU CLUB Exercice 1er septembre 2017 – 31 août 2018

Formulaire à remplir, signer recto et verso
et à remettre au Club.

SECTION LOISIR, sans Licence

Pour les couples et les familles, une fiche par personne.

**VOTRE ADHESION ET L'ASSURANCE PRENNENT EFFET SEULEMENT APRES LA REMISE DE
VOTRE CERTIFICAT MEDICAL, OU DE VOTRE ATTESTATION DE SANTE**

NOM		PRENOM	
DATE DE NAISSANCE		FEMME HOMME	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
PAYS		NATIONALITE	
TELEPHONE	Fixe		Mobile
ADRESSE COURRIEL			

Vous serez inscrit sur la liste de diffusion du Club. Si vous ne souhaitez pas figurer sur cette liste, cochez la case :

Indiquez si vous souhaitez être inscrit sur les listes de diffusion.

- GEMSA escalade /Alpinisme Ski de randonnée Randonnée Raquettes
 Vélo de montagne Randonnée Pédestre Préparation physique

Adhésion à GEMSA

1 / Cochez la catégorie pour votre adhésion : adhésion GEMSA Section Loisir

Cocher		Catégorie	général
<input type="checkbox"/>	N	NORMAL : né avant le 31/8/2000	60 €
<input type="checkbox"/>	C	CONJOINT de membre inscrit en NORMAL	50 €
<input type="checkbox"/>	J	JEUNE inscrit seul, né après le 31/8/2000	40 €
<input type="checkbox"/>	F	3ième membre et plus d'une famille, cf. définition FFME	35 €

2 / Certificat médical : Nouveauté 2018

Le certificat médical est obligatoire pour la première inscription à GEMSA puis tous les 3 ans en complétant le questionnaire de santé.

Téléchargez en un modèle sur le site FFME : <http://www.ffme.fr/licence/page/le-certificat-medical-a-la-ffme.html>

Téléchargez le questionnaire de santé : http://www.montagne-escalade.com/site/BO/documents/QS-SPORT-cerfa_15699.pdf

Conservez le questionnaire de santé (secret médical) et remettez-nous l'attestation de santé complétée.

	1 ^{ère} adhésion à GEMSA	renouvellement
Certificat médical (moins de 1 an)	OUI	Tous les 3 ans
Questionnaire de santé	NON	OUI

3 / Cochez votre choix de licence et/ou assurance.

Je souscris à l'assurance proposée par GEMSA, et atteste avoir pris connaissance des notices d'information 2018, éditée par l'ANCEF :

- Garanties assurance <http://www.passeportmontagne.com/vos-garanties/>
- Je m'engage, en m'inscrivant à des activités organisées par le Club, à pratiquer uniquement celles pour lesquelles je suis assuré.

Je suis déjà assuré et déclare refuser de souscrire à l'assurance de personnes proposée par GEMSA.

Je joins mon attestation d'assurance nominative, et m'engage, en m'inscrivant à des activités organisées par le Club, à pratiquer uniquement celles pour lesquelles je suis assuré.

Date et Signature de la page 1 recto.

DEMANDE D'ADHESION A GEMSA verso

3 / Si vous souscrivez au passeport montagne proposée par l'ANCEF, cochez la formule.

Assurance ANCEF **8,00 €**

Vous pouvez souscrire des garanties complémentaires renforçant les garanties de base :

Complémentaire : **10,00 €**

Calculez le total à régler.

Attention, si le montant est faux, nous ne pourrons vous délivrer votre adhésion.

Le cas le plus fréquent devrait être de 68€, et 58 € pour le conjoint.

Total à régler :

facture pour votre CE (Seules les personnes qui le demandent recevront une facture)

Moyen de Paiement : Virement Chèque Espèces

Remettez votre demande.

1. Dossier à remettre au Club lors de ses permanences au 2-4 avenue de Beauvert Grenoble, ou envoyer par courrier à GEMSA 4, Avenue de Beauvert 38100 Grenoble
2. Votre licence GEMSA sera disponible sur votre espace personnel de notre logiciel de gestion en ligne "gestasso" avec vos codes d'accès personnel.

Vous pouvez souscrire par internet.

1. Imprimez, remplissez, numérissez la fiche d'inscription.
2. Renvoyez l'imprimé numérisé à : adhesion@gemsa.fr
3. Les références bancaires de GEMSA : FR76 1680 7001 7736 0077 9821 404
4. Vous réglez par virement internet.

5 / Confidentialité des informations.

Les informations recueillies sont nécessaires et obligatoires pour votre adhésion à l'association. Elles feront l'objet d'un traitement informatique bénéficiant d'une dispense de déclaration auprès de la CNIL (délibération du 9 mai 2006) et sont destinées au Bureau de l'association.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au siège de l'association.

Les informations recueillies resteront confidentielles, ne donneront pas lieu à la diffusion à des tiers ou des membres de GEMSA et ne feront l'objet d'aucune diffusion ou de cession à des fins commerciales ou de prospection.

6 / Engagement.

Je demande mon inscription à l'association GEMSA Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme.

Je reconnais avoir été informé, conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique des sports m'expose, ainsi que le besoin d'assistance qui peut en résulter.

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant ma responsabilité civile lors de la pratique des sports en individuel ou en autonome.

Je reconnais avoir été informé que la licence-assurance FFME qui m'a été proposée par l'association peut couvrir les dommages corporels résultant de la pratique des sports de montagne, le besoin d'assistance qui peut en résulter, ainsi que la responsabilité civile lors de la pratique de ces sports y compris en individuel ou en autonome.

Date et Signature de la page 2 verso.



Certificat médical



Questionnaire santé



Attestation santé